

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RENOVATION/EXTENSION DE BATIMENTS EN ESPACES ASSOCIATIFS ET SALLE POLYVALENTE POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLAGE DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

PHASES DE CONCEPTION DU PROJET, PASSATION DES
CONTRATS DE TRAVAUX ET SUIVI DE CHANTIER

Maître d'ouvrage :

Commune de Le MAISNIL
4 rue de l'Eglise
59134 LE MAISNIL
Tel : 03.20.50.24.11
Télécopie : 03.20.50.37.04
mairiedelemaisnil@wanadoo.fr

Référent : Monsieur Michel BORREWATER, Maire

Type de Marché : Services (Prestations Intellectuelles)

Procédure : Marché public passé en procédure adaptée (MAPA) conformément au Code de la Commande Publique

Diffusion : BOAMP et <http://www.lemaisnil.fr>

Date de remise des offres : Vendredi 12 juillet 2019 à 11h30

Horaires d'ouverture des bureaux :

du lundi au samedi inclus,
de 8h30 à 12h00

Les candidatures dématérialisées seront à déposer sur la plateforme : <https://marchespublics596280.fr>

Objet du marché : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le réaménagement du centre village –
Seconde phase

Lieux d'exécution : rue de l'Eglise 59134 LE MAISNIL

Contexte :

Située en plein cœur des Weppes Le Maisnil est caractérisé par un cadre de vie verdoyant et qualitatif. Dans une volonté de restructuration de son centre-village, la commune a acquis une ferme au carré (la ferme Lutun), à proximité immédiate de la mairie, de l'Eglise, de l'espace Boulinguez, de la médiathèque et de la maison des associations « Les Merlettes ». Le parc communal est également situé à proximité du site, bordant la limite sud de la ferme.

L'objectif est de renforcer l'offre en équipements sur la commune tout en conservant une cohérence (et lisibilité). L'acquisition de la ferme et la restructuration de l'espace Boulinguez doivent permettre de conforter la vie sociale et associative communale, par la création notamment d'une salle polyvalente, d'une salle de motricité, d'un espace exposition, d'une salle de réunion, salles de musique et de nouveaux locaux pour les ateliers municipaux. Le site de la ferme sera soumis à de lourds travaux de réhabilitation. Une connexion avec l'espace les Merlettes sera recherchée. L'arrière du site sera profitable à l'aménagement d'une activité propre (situé en arrière du centre-village). Le programme est divers afin de pouvoir réorganiser les services et équipements sur la commune.

Il est à noter qu'à proximité immédiate du site un parking sera réaménagé par la MEL qui aura également en charge la réfection de la rue de l'église (en cours et hors périmètre projet).

L'un des principaux enjeux du projet est donc de faire cohabiter toutes les opérations prévues, dans un souci de cohérence architecturale et paysagère permettant la création d'une réelle place de village.

Le projet devra prendre en compte les nuisances liées aux travaux et informer les usagers de ces derniers. De la même façon, la protection et la sécurisation des espaces où évolue le public avant, pendant et après les travaux, sera un point important du projet (travaux en cœur de village).

La première tranche d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la phase de faisabilité et programmation et la phase de sélection de la maîtrise d'œuvre (en deux tours avec concours) a déjà été effectuée.

Contenu de la prestation :

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage porte sur trois phases :

- Phase de conception du projet
- Phase de passation des contrats de travaux
- Phase de suivi de chantier

La mission comprend, pour l'ensemble des étapes techniques citées, une assistance à la gestion du projet du maître d'ouvrage, en particulier :

Phase de conception du projet

- Présence aux réunions de rendus de chaque phase
- Rapport d'expertise pour les phases Esq, APS, APD, PRO/DCE et avis sur le permis de construire
- Fiche synthétique sur le calcul du global de l'opération
- Gestion des démarches administratives du projet (visa des factures du maître d'œuvre, consultation des prestataires complémentaires (bureau de contrôle, SPS...))
- Dossier de subventions finalisés et prêt à l'envoi

Phase de passation des contrats de travaux

- Appui à l'analyse des offres des entreprises
- Participation à la négociation avec les entreprises

Phase de suivi de chantier

- Visites de chantier et comptes-rendus
- Réception des travaux et mise en service

Conditions générales de participation :

Le prestataire devra, dans sa candidature, justifier de ses compétences dans les domaines suivants :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage publique
- Programmation
- Architecture des bâtiments publics

Conformément à l'article 51 de l'ordonnance n° 2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur s'assurera que les candidats puissent participer à la procédure de passation par des moyens propres à garantir qu'ils disposent de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public.

Liste des pièces à fournir :

Pièces administratives

- Le formulaire DC1 (à jour) « Lettre de candidature »
- Le formulaire DC2 (à jour) « Déclaration du candidat individuel »

Pièces techniques

- La proposition technique détaillée pour répondre à la prestation demandée
- le calendrier prévisionnel de réalisation, avec le phasage des différentes étapes
- la composition de l'équipe et le cv du chargé(e) de projet qui sera principal référent auprès du maître d'ouvrage
- les références, et expériences similaires
- la proposition chiffrée de la prestation décomposée par élément de mission en distinguant les différentes phases

Candidature la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Moyens humains : 60 %
- Prix : 40 %